Conseil Municipal Ordinaire

Procès-Verbal de la séance du 17 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni publiquement en Mairie de Prunay-en-Yvelines, sous la Présidence de Monsieur MALARDEAU, Maire.

Etaient présents : Madame Claire POIRION et Messieurs Jean-Pierre MALARDEAU, Gérard PIGNANT, Jean-Louis CHAPART, Marc BOURGY, René MATHIEU.

Étaient absents excusés : Madame Claudine KELLER et Messieurs Marc ESPIEUX, Romuald AMELINE, Benoît BANCE, Julien BAILHACHE et Nicolas CHAUSSIER.

Nombre de Conseillers : 12 - Nombre de présents : 6 – nombre de procurations : 0 – nombre de votants : 6

Date de convocation : 30/01/2025 Date d'affichage : 30/01/2025

En l'absence de quorum et conformément à l'article L 2121-7 du CGCT, le conseil municipal sera reconvoqué le lundi 17 février 2025 à 11h00.

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept février à onze heure, le Conseil Municipal, légalement reconvoqué, s'est réuni publiquement en Mairie de Prunay-en-Yvelines, sous la Présidence de Monsieur MALARDEAU, Maire.

Etaient présents : Madame Claudine KELLER et Messieurs Jean-Pierre MALARDEAU et Gérard PIGNANT.

Étaient absents excusés : Madame Claire POIRION et Messieurs Marc ESPIEUX, Jean-Louis CHAPART, Marc BOURGY, René MATHIEU, Romuald AMELINE, Benoît BANCE, Julien BAILHACHE et Nicolas CHAUSSIER.

Nombre de Conseillers : 12 - Nombre de présents : 3 – nombre de procurations : 0 – nombre de votants : 3

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard PIGNANT

Date de re convocation : 12/02/2025 Date de réaffichage : 12/02/2025

La séance est ouverte à 11h00

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2025

Après lecture, le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2025 est adopté à l'unanimité des présents.

2) Autorisation de vente du lot n°1 du lotissement « Les Meuniers »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le lotissement « Les Meuniers » compte 4 lots à vendre,

Vu la délibération D.C.M 05/2024 autorisant la commercialisation des 4 lots constituants le lotissement les Meuniers,

Considérant que le lot n°1 comprend la parcelle Y378, est d'une superficie de 356 m² et est mis en vente à 85 000,00 €,

Considérant l'offre d'achat reçue en mairie le 15 janvier 2025 pour le lot n° 1 d'un montant de 85 000,00 €,

Considérant qu'il convient d'autoriser le Maire à signer les actes de ventes et tous documents s'afférent à la vente du lot n°1,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
Voix pour : 3, voix contre : 0, abstentions : 0

- **DIT** que Maître Emmanuelle HILLAIRET-RENNESSON aura en charge la rédaction de ces actes,
- **DIT** que l'ensemble des frais de notaire liés à la vente de ces terrains seront à la charge de l'acheteur,
- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte de vente, tout acte et document s'afférent à la vente du lot n°1.

3) Informations relatives à la Communauté d'Agglomération et aux Syndicats Intercommunaux

Les informations relatives à la Communauté d'Agglomération et aux Syndicats Intercommunaux seront donné lors du prochain conseil municipal du 06 mars 2025.

4) Informations et questions diverses

Les informations relatives à la Communauté d'Agglomération et aux Syndicats Intercommunaux seront donné lors du prochain conseil municipal du 06 mars 2025.

La séance est clôturée à 11h05.

Le Maire **JP MALARDEAU**	**1er Adjoint** **G PIGNANT**	**2ème Adjoint** **JL CHAPART**
Conseiller Municipal **J BAILHACHE**	**Conseiller Municipal** **M BOURGY**	**Conseiller Municipal** **N CHAUSSIER**
Conseiller Municipal **R MATHIEU**	**Conseiller Municipal** **R AMELINE**	**Conseillère Municipale** **C POIRION**
Conseiller Municipal **M ESPIEUX**	**Conseiller Municipal** **B BANCE**	**Conseillère Municipale** **C KELLER**